

Premiers résultats du Rhône



recensement
agricole
2010

Les circuits courts, une valeur ajoutée pour l'agriculture du Rhône

Le recensement agricole 2010 fournit une photographie complète et détaillée de notre agriculture, et permet de mesurer son évolution. Voici l'analyse des premiers résultats pour le Rhône. La surface moyenne des exploitations du Rhône a progressé de près d'un tiers dans la dernière décennie. Dans un contexte de crise, la viticulture reste la pièce maîtresse de l'agriculture rhodanienne. Profitant d'un bassin de consommation important, 2 600 exploitations vendent en circuits courts. Le Rhône se classe ainsi troisième au niveau national. Ces tendances générales seront précisées au fur et à mesure de la diffusion des résultats complets. Le recensement agricole joue ainsi pleinement son rôle d'outil essentiel à la connaissance du secteur agricole et de nos territoires, au pilotage de l'action publique et à son évaluation, ainsi que d'aide à la décision pour les responsables professionnels et les chefs d'entreprises. Que tous les acteurs ayant contribué à sa réalisation, et en premier lieu les agriculteurs de notre département, en soient remerciés.

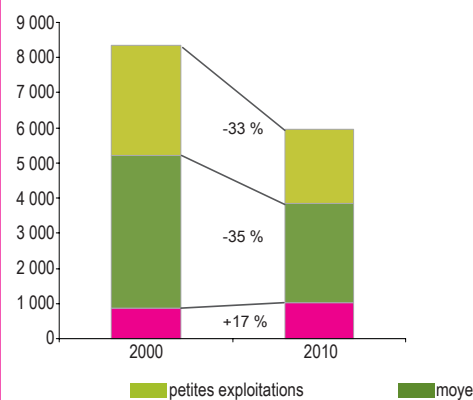
Guy Levi
Directeur départemental des territoires du Rhône

Les grandes exploitations sont plus nombreuses et s'agrandissent. En 2010, le nombre d'exploitations agricoles est de 5 950 et place le Rhône en troisième position dans la région. Depuis 2000, le Rhône perd chaque année 240 exploitations et 1 100 ha de surface agricole utilisée (SAU). Cette diminution du nombre (-29 %), plus faible que celle du ni-

veau régional (-31 %), est plus élevée que celle du niveau national (-26 %). Les grandes exploitations* (potentiel économique supérieure à 100 000 euros) sont les seules à s'accroître. Leur nombre augmente de 17 % pour atteindre plus de 1 000 exploitations. Leur surface augmente aussi (+45 %) pour s'élever à plus de 50 000 hectares.

* cf définitions page 4

LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS DÉCROÎT DE 29 %

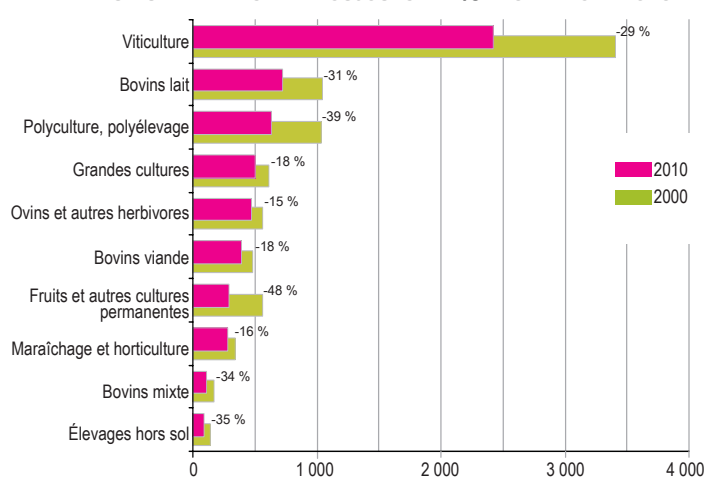


LA SAU DIMINUE DE 8 % DANS LE RHÔNE



SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES

LA VITICULTURE REPRÉSENTE TOUJOURS 41 % DES EXPLOITATIONS



SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES

La réduction du nombre d'exploitations concerne toutes les orientations technico-économiques.

Le maraîchage et l'horticulture, les grandes cultures, les bovins viande et les autres herbivores sont les moins touchés. Par contre, les fruits connaissent une baisse de 48 % entre 2000 et 2010, plus forte que celle du niveau régional (-29 %). La viticulture baisse un peu moins (-29 %) que le niveau régional (-32 %). Avec 2 430 exploitations, elle représente près de la moitié des exploitations viticoles de Rhône-Alpes.

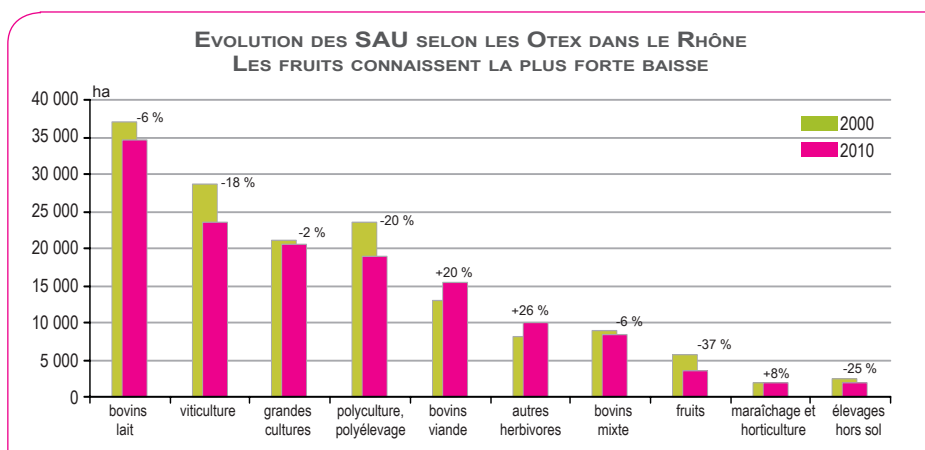
Les deux tiers des exploitations ont moins de 20 ha. La surface moyenne varie de 7 ha pour le maraîchage, 10 ha pour la viticulture, 12 ha pour les fruits, à 48 ha pour les bovins lait. Les exploitations de plus de 100 ha sont très rares (3 %).

La surface moyenne s'accroît et atteint 23 ha. Elle progresse différemment selon les orientations. Du fait de l'importance de la viticulture, la ferme moyenne reste la plus petite en surface de la région.

Plus de 1 100 hectares de SAU disparaissent chaque année, dont 390 ha par an de surface en vignes. La SAU totale a diminué de 8 % en dix ans. Les exploitations spécialisées en fruits sont les plus touchées avec une chute de 37 % de leurs surfaces. En revanche, les bovins viande et les autres herbivores progressent. La surface agricole de l'orientation bovins lait est la plus importante.

La surface des cultures permanentes diminue de 18 %. Elles occupent 15 % de la SAU. La chute de la SAU est plus forte pour les vergers (-24 %) que pour la vigne (-18 %). La vigne qui occupait 15 % de la SAU en 2000, n'en représente plus que 13 %. L'essentiel de la SAU est consacré aux cultures fourragères et aux surfaces toujours en herbe. Les cultures annuelles occupent le quart de la SAU.

Le Rhône reste un département viticole. Dans un contexte de crise, plus de deux exploitations sur cinq sont viticoles. Le vignoble de ces exploitations spécialisées occupe 17 % de la SAU. Le Beaujolais représente 96 % des surfaces en vignes (comparable au 97 % en 2000). Les exploitations viticoles occupent plus du tiers du volume de travail (42 % des unités de travail annuel agricole - UTA). En 2010, la production de vin s'élève à 774 000 hl dont près des deux tiers sont vinifiés en cave particulière. La production de vin rouge est dominante, mais on trouve aussi du vin blanc (4 % de la production) et du vin rosé (3 %). Les vins d'appellation AOP représentent 96 % de la production.



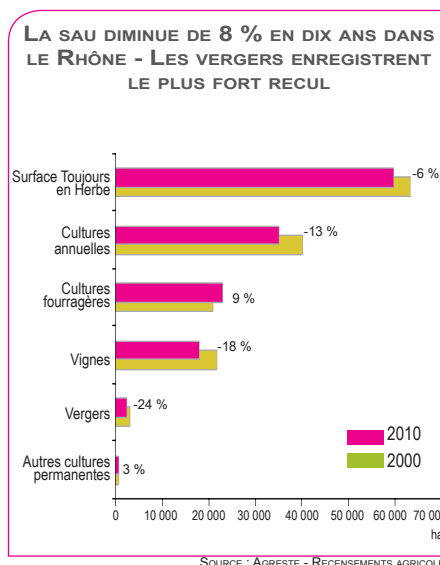
SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES

Les exploitations moyennes* dominant (48 %) et représentent une part plus importante que celle du niveau régional (36 %). Ce sont principalement les orientations bovins lait et viticulture qui sont concernées. Les grandes exploitations sont rencontrées dans toutes les orientations, principalement avec l'élevage hors sol. En valeur économique, les moyennes et grandes exploitations représentent 95 % de la production brute standard* (PBS) départementale. Un tiers des exploitations sont petites*. C'est même plus de la moitié des exploitations pour les orientations bovins viande, ovins-caprins et grandes cultures.

Les exploitations individuelles sont majoritaires (80 %). Les EARL concernent 8 % des exploitations et les GAEC 7 %. Le nombre

d'exploitations individuelles chute de 35 % depuis 2000. La part des exploitations individuelles est élevée (plus de 80 %) pour les orientations bovins viande, grandes cultures et autres herbivores. Par contre, elle est plus faible (moins de 70 %) pour le maraîchage et l'horticulture, les bovins lait et les bovins mixte. L'importance des exploitations individuelles diminue en fonction du potentiel économique, en passant de 96 % pour les petites exploitations à 82 % pour les moyennes exploitations, et 39 % pour les grandes exploitations. Entre 2000 et 2010, le nombre de GAEC a peu évolué. Ce sont surtout de grandes exploitations. Par contre, les EARL ont progressé de 40 %, taux plus faible que celui de la région (68 %) et sont surtout présentes dans les moyennes et grandes exploitations (respectivement 52 % et 45 %).

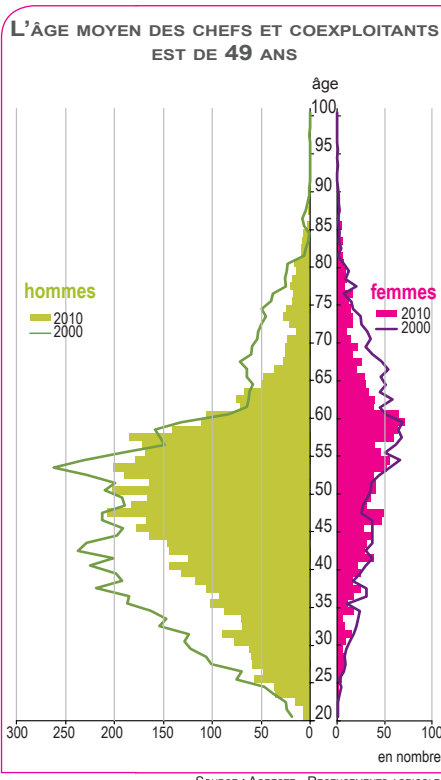
* cf définitions page 4



SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES

La surface exploitée en propriété (faire-valoir direct) recule d'environ 2 000 ha par an. Réduite à 33 000 ha, elle ne représente plus que le quart de la SAU. Elle est la plus importante pour les fruits (32 %) et la plus faible (17 %) pour les bovins mixte. Seule, la viticulture est concernée par le métayage qui occupe 14 % de la SAU de l'orientation technico-économique (OTEX) viticole.

Le nombre d'exploitations ayant des animaux décroît, quelle que soit la production concernée. Le nombre d'animaux élevés diminue pour les porcins (-34 %), les volailles (-22 %) et les vaches laitières (-12 %). Il est stable pour les vaches allaitantes, les autres bovins et les ovins et il



augmente pour les caprins, les bovins de moins de un an et les équidés. Le cheptel moyen progresse pour toutes les productions animales et il double même pour les caprins et les porcins. Si le nombre d'exploitations qui pratiquent l'apiculture a presque été réduit de moitié, le nombre de ruches n'a diminué que de 9 %.

Deux actifs agricoles par exploitation. Environ 400 actifs permanents quittent l'agriculture chaque année. Toutefois, avec 11 700 actifs permanents, le Rhône dépasse l'Isère et devient le deuxième employeur agricole derrière la Drôme. Le Rhône voit son activité salariée diminuer (-10 % de salariés permanents en dix ans). La chute la plus importante concerne les conjoints non coexploitants (-40 %). Le nombre des chefs et coexploitants est réduit du quart.

La pluriactivité se développe. Exprimé en unité de travail annuel (UTA) le volume de travail baisse de 25 %. Il est de 10 110 UTA et diminue de 330 par an, dont 160 pour les chefs d'exploitation et coexploitants et 110 pour les conjoints non coexploitants. La part des salariés permanents et saisonniers passe de 27 % en 2000 à 31 % en 2010.

Certains exploitants et coexploitants travaillent à temps partiel, ce qui représente une activité globale d'environ 80 % pour cette catégorie professionnelle. La pluriactivité augmente tant pour les chefs d'exploitation que pour leurs conjoints.

Un chef d'exploitation sur deux a plus de 50 ans. L'avenir est incertain quand le chef d'exploitation ou le premier coexploitant a plus de 50 ans (environ la moitié des exploitations). La moitié des répondants ne savent pas qui va leur succéder, 19 % déclarent qu'ils n'ont pas de successeur connu et que l'exploitation va disparaître. C'est surtout le cas dans la viticulture.

Seulement 20 % des chefs d'exploitation sont des femmes. Ce pourcentage augmente avec l'âge, passant de 8 % pour les moins de 40 ans à 38 % pour les plus de 60 ans.

Plus de la moitié des exploitations sont au régime d'imposition au forfait. Pour les fruits et bovins viande, c'est même les trois quarts. C'est avec les bovins lait qu'on a le pourcentage le plus faible (45 %).

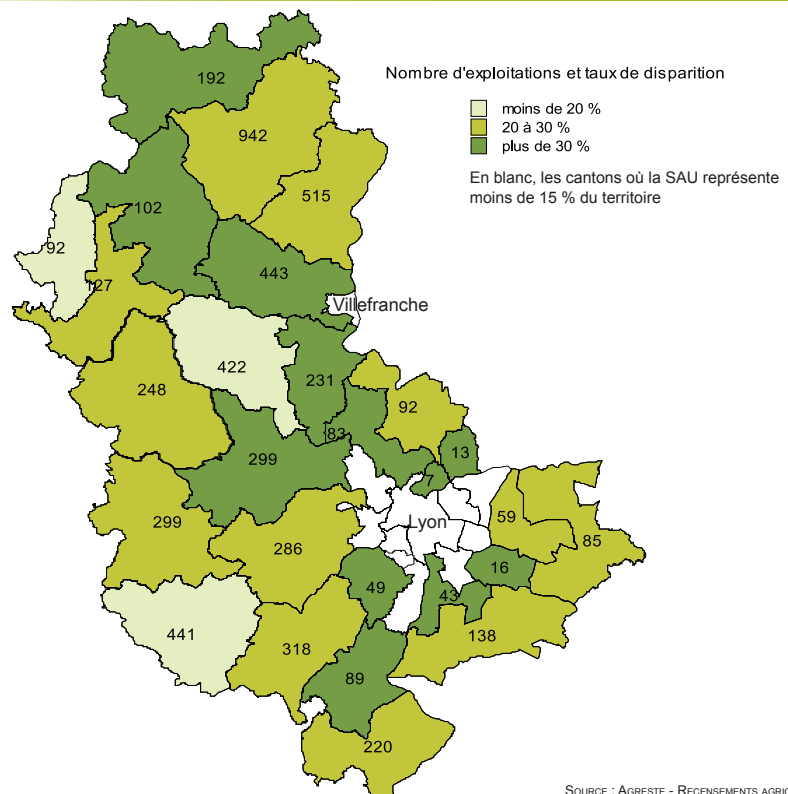
Le Rhône est bien placé pour les circuits courts et les activités de diversification. Avec 2 600 exploitations qui ont au moins un produit vendu en circuits courts (vente directe ou avec un intermédiaire) il est le premier département de la région. Il est même 3^{ème} au niveau national, derrière la Gironde et la Marne. Les principaux modes de commercialisation sont la vente sur les marchés, à la ferme et en points de vente collectifs. La commercialisation en circuits courts compose plus de 75 % du chiffre d'affaires total pour la moitié de ces exploitations. 28 % des exploitations de Rhône-Alpes qui vendent des légumes en circuits courts sont dans le Rhône. 30 % du vin est commercialisé en vente directe.

1 130 exploitations du Rhône développent au moins une activité de diversification soit 32 % de la PBS totale. Il s'agit pour moitié de transformation de produits à la ferme et pour un quart de l'hébergement, la restauration et l'activité de loisirs.

Le bio est rencontré dans 3 % des exploitations. 6% des agriculteurs envisagent de se convertir au bio dans les cinq ans à venir.

Près d'une exploitation sur deux utilise Internet.

Évolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010 par canton



Les chiffres clés du Rhône

Chiffres clés en 2010	Ensemble des exploitations	Moyennes et grandes exploitations
Nombre d'exploitations	5 948	3 837
SAU (ha)	138 700	122 900
SAU moyenne (ha)	23,3	32
PBS moyenne (€)	62 400	93 500
Travail agricole moyen (UTA)	1,7	2,3
Cheptel moyen (UGB)	21	31

SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENT AGRICOLE 2010

L'emploi (en UTA)	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	9 750	7 100	5 500
Conjoints actifs agricoles	3 900	2 200	1 100
Autres actifs familiaux	1 500	500	400
<i>Sous-total emploi familial</i>	<i>15 150</i>	<i>9 800</i>	<i>7 000</i>
Salariés permanents	1 400	1 300	1 200
Salariés saisonniers	1 900	2 300	1 900
<i>Sous-total emploi salarié</i>	<i>3 300</i>	<i>3 600</i>	<i>3 100</i>
TOTAL EMPLOI (UTA)	18 450	13 400	10 100

SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES

Surface totale du département - source IGN : 324 912 ha
 Importance SAU totale/surface totale : 42,7 %
 Population totale - source RP 2008 Insee : 1 690 498
 Total actifs agricoles (UTA) : 10 114

Productions végétales (en ha)	1988	2000	2010
Céréales	31 100	28 200	26 200
Oléagineux	7 500	4 500	3 900
Vignes	21 050	21 800	17 800
Vergers 6 espèces *	3 700	3 100	2 300
Légumes frais (plein air et serre)	1 500	1 800	1 500
Surface toujours en herbe **	77 200	63 300	59 700
Cultures fourragères (yc. prairies temporaires)	17 800	21 000	23 000
Jachères	1 800	3 400	2 200

SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES

Productions animales (en têtes)	1988	2000	2010
Vaches laitières	49 700	38 600	33 900
Vaches allaitantes	12 250	17 200	17 100
TOTAL BOVINS	109 300	107 700	106 800
Ovins	32 850	21 800	20 900
Caprins	18 800	17 300	21 600
Porcins	27 950	20 300	13 300

SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES

* abricotier, cerisier, pêcher et nectarinier, prunier, poirier et pommier

** prairies naturelles, landes

POUR EN SAVOIR PLUS

Suivez l'actualité du recensement sur :
www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

- Pour la région**
Mémento régional
Premiers résultats en Rhône-Alpes
Chiffres clés en Rhône-Alpes
- Par département**
Chiffres clés et premiers résultats
- Principales données par canton**
Indicateurs cantonaux 2000 et 2010
- Principales données par commune**
Indicateurs communaux 2010
- Les résultats en cartes**
Exploitations agricoles
OTEX des communes
Emploi agricole ...
- Plus de résultats et d'analyses**
La place de Rhône-Alpes dans
l'agriculture française
- Définitions et méthodologie**

Définitions - Méthodologie

- **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à trois critères :
 - ✓ elle a une activité agricole : soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales, soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif,
 - ✓ elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...)
 - ✓ sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
- **SAU** : superficie agricole utilisée. Toutes les données sont rapportées au siège de l'exploitation.
- **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole :
 - les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation,
 - les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet,
 - les salariés saisonniers ou occasionnels travaillent à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

- **Le travail** effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des CUMA. Il est alors compté en temps de travail.
- **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. C'est l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur une année.
- **La production brute standard (PBS)** est calculée à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et aux cheptels. Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit le potentiel de production des exploitations et permet de les classer en petites, quand elle est inférieure à 25 000 €, en moyennes, quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 € et en grandes quand elle est supérieure ou égale à 100 000 €. La contribution de chaque surface ou cheptel à la PBS permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (OTEX).
- **La mesure des cheptels** en unité de gros bétail (UGB) permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.
- **Résultats semi-définitifs au 15/08/2011**